

LYON UNIVERSITAIRE

UNION DES UNIVERSITÉS

Aix, Besançon, Chambéry, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lyon, Marseille, Montpellier

HEBDOMADAIRE, PARAISSANT LE VENDREDI

ABONNEMENTS : Un An... 7 fr. Six Mois... 4 »

ADMINISTRATION & RÉDACTION : Rue Stella, 3, LYON

Adresser Lettres et Mandats à M. l'Administrateur DU "LYON UNIVERSITAIRE"

Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal

Téléphone 15-39

Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus

Téléphone 15-39

Adresser les Manuscrits au Secrétaire de la Rédaction

L'Océanographie

L'attention du monde savant est vivement attirée sur l'océanographie. Tandis que toutes les sciences se sont développées peu à peu, la nouvelle venue, née d'hier, a grandi avec une rapidité incroyable. Son domaine est vaste, puisque, d'après M. A. Berget, il comprend l'étude géologique, physique et biologique de la mer. Les questions les plus diverses ont été abordées par les océanographes. La météorologie océanique, la réalisation d'une carte générale des océans donnant d'une part les contours et leurs profondeurs, d'autre part les courants, la répartition de la température dans les eaux de la mer, la flore et la faune sous-marines, tels sont les principaux chapitres de la science nouvelle.

Il semble bien que la vie spéciale des abîmes marins, si différente de la nôtre, assure la vie universelle, adaptée à tous les milieux, aux conditions les plus variées, et donc étendue à toutes les planètes et à l'Univers stellaire. Il est démontré que tous les corps célestes ont la même composition chimique ; ils sont formés de la même matière qui constitue la terre et le soleil, les proportions des éléments simples étant seulement différentes. Or, là où est la même matière, il peut, il doit y avoir la même vie, plus ou moins modifiée suivant les conditions locales, comme sur la terre et dans la mer, mais, en réalité, la même vie soumise aux mêmes lois physiques et chimiques. A ce point de vue, l'océanographie vient en aide à l'astronomie et lui permet d'étendre sa conception première de la vie dans le monde.

Jean LANNON.

(Bulletin de la Semaine, 22 mars 1911.)

LES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE SOLDATS

Le ministre de la guerre vient d'inviter les généraux commandant les corps d'armée, à lui faire parvenir d'urgence l'état nominatif des étudiants en médecine possédant huit inscriptions au plus faisant actuellement leur service militaire qui seraient désireux d'achever leur temps de service en Algérie.

Les étudiants en médecine, qui sont dans les conditions requises, sont donc priés, dans leur intérêt, de faire connaître, au plus tôt, leur désir à qui de droit.

ÉCOLES NATIONALES PROFESSIONNELLES

Par décision du ministre du commerce et de l'industrie, en date du 10 avril 1911, la date des épreuves du concours pour l'admission dans les écoles nationales professionnelles d'Armentières, de Nantes, de Vierzon et de Voiron, est fixée, pour 1911, au mardi 18 juillet.

Ces épreuves seront subies au chef-lieu de chaque département et au siège de chacune des écoles d'Armentières, de Vierzon et de Voiron.

Les candidats doivent se faire inscrire avant le 10 juillet 1911, à la préfecture du département dans lequel ils désirent concourir. Les demandes de bourse doivent être déposées à la préfecture avant le 15 mai 1911.

Pour tous autres renseignements, s'adresser aux directeurs des écoles.

UN MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Il ne s'agit pas en l'occurrence de créer, au sens strict du mot, un ministère de la santé publique, mais plutôt de centraliser dans un même organe gouvernemental déjà existant — le ministère du Travail, — tout ce qui concerne l'Assistance, l'Hygiène, la Mutualité et la Prévoyance sociale et de concentrer tous les services, créés en vue de combattre les maladies et d'améliorer le sort des travailleurs.

Reprenant devant le conseil général de la Seine un projet de loi déposé sur le bureau de la Chambre par M. Bussat, député de Paris, et tendant à rattacher au ministère du Travail la direction de l'Assistance et de l'Hygiène publiques, M. André Gent, conseiller général de la Seine, a fait adopter un vœu par lequel le ministère du Travail deviendrait un ministère du Travail, de l'Hygiène, de l'Assistance et de la Prévoyance sociale.

« Je viens, a déclaré M. Gent, à un de nos confrères, d'adresser à tous les présidents des conseils généraux de France une lettre où je leur soumetts le projet et le vœu votés par l'assemblée de la Seine et en leur demandant de formuler à leur prochaine session leur opinion.

« Ce qui a motivé l'intervention de M. Bussat et la mienne, c'est la constatation que nous avons faite du profond manque d'unité dans notre organisation sanitaire actuelle. Aucune pensée directrice, aucun fonctionnaire responsable, beaucoup d'attributions éparpillées dans les différentes administrations publiques : telle est la critique que l'on doit adresser à notre organisation sanitaire ; c'est la première réforme à laquelle il faut s'attacher résolument.

« Que voyons-nous, en effet ? Au ministère du Travail est rattaché tout ce qui concerne l'hygiène et la sécurité

des travailleurs. Au ministère du commerce, les établissements classés et insalubres ; à l'agriculture, la police sanitaire des animaux, les abattoirs, les tueries particulières, qu'il faut supprimer, disons-le en passant ; le service de la répression des fraudes, les projets d'aménagement d'eaux, etc., etc. Du ministère des Affaires étrangères dépend l'Office international d'hygiène. Au ministère de l'Intérieur est rattachée la direction de l'Assistance et de l'Hygiène publiques. Au ministère des Travaux publics, l'hygiène des mines.

« Encore les autres ministères interviennent-ils tous à leur heure, l'instruction publique avec l'hygiène scolaire, etc.

« Comment ne pas comprendre, dès lors, combien les efforts des administrateurs les plus dévoués sont souvent stériles ? Que de dépenses inutiles ! Que d'ordres contradictoires ! Quel temps perdu !

« En terminant, M. Gent ajoute que c'est pour toutes ces raisons qu'il a déposé son vœu au conseil général et que pour appuyer le projet de loi de M. Bussat, il sollicite l'opinion des conseils généraux de France, qu'il ne doute pas être du même avis.

UN PROJET D'ACADÉMIE DES FEMMES FRANÇAISES

Serait-ce pour seconder MM. Bertillon et Bérenger que M. Gaston Bordat, directeur de la Revue des Français, voudrait augmenter encore le prestige de la Femme française et lui ouvrir les portes de l'Académie ? Que de discussions autour de cette idée ! Que n'a-t-on pas écrit pour et contre l'accession des femmes à l'Institut ! M. Gaston Bordat précise sa pensée dans le dernier numéro de la Revue des Français.

A vrai dire, M. Bordat n'a songé ni à ouvrir l'Institut aux femmes, ni à constituer une académie féminine. C'est une académie féminine qu'il entend créer. Son objet doit répondre à sa composition. Ici la femme exercera une influence fondée principalement sur les qualités spéciales de son sexe. Et elle l'exercera sans préjudice de celle qu'elle pourra exercer, dans un autre domaine, parmi les hommes.

« Il n'est pas exagéré d'affirmer, déclare M. Bordat, que la Française jouit en ce qui nous occupe d'une véritable souveraineté. Elle règne sur le monde. Ses exemples sont partout suivis. Ses avis sont écoutés. Mettons-la donc en situation d'agir, de jouer en quelque sorte officiellement ce rôle d'arbitre du bon goût pour quel tout la désigne. Réunissons en une Assemblée imposante l'élite de nos contemporaines. Donnons-lui le pouvoir de se faire entendre. Créons à cet effet l'Académie des femmes françaises. Elle ne sera pas, comme on se l'est imaginé, qu'une prime à l'intrigue et à la vanité, mais une institution très utile à la France ».

« Que sera cette Académie ? L'auteur résume ainsi son projet :

« Il est indispensable de constituer la nouvelle Assemblée de la façon la plus sérieuse, avec le maximum de garanties. C'est pourquoi nous avons demandé aux membres de l'Institut de France de vouloir bien en désigner les premiers titulaires. Sous cet illustre patronage, l'Académie des femmes françaises aura de suite, avec la compétence résultant d'un choix éclairé, l'autorité indispensable à l'exercice de sa fonction.

« Comment fonctionnera-t-elle précisément ? C'est affaire de réglementation. Nous ne sommes pas qualifiés pour en décider, mais nous avons dès à présent les éléments d'un comité de préparation dont la composition sera de nature à satisfaire les censeurs les plus difficiles. En principe, l'Assemblée comprendrait vingt à trente membres, répartis en quatre sections : Arts, Lettres, Morale et action sociale, Section générale. Chacune de ces sections aurait un plan d'études précis, déjà déterminé dans ses grandes lignes et dont nous publierons les détails en temps opportun.

« En réunion plénière, l'Académie s'occuperait assidûment de toutes questions intéressant la femme, et aussi l'enfant. Nul ne contestera que la femme, si rarement consultée sur les problèmes de l'éducation des enfants, est susceptible de jouer ici un rôle éminentement autorisé. Il existerait enfin, comme nous l'avons suggéré fort opportunément un membre de l'Académie des sciences morales et politiques, une section de membres libres pour les femmes qui, non par leurs travaux, mais par leurs œuvres et leur situation, pourraient jouer à l'Académie un rôle utile et contribuer à son illustration ».

Peut-être les apôtres de la dépopulation seraient-ils en droit de rappeler que le rôle de la femme est de vivre au foyer et non pas de se livrer à des occupations qui puissent la distraire de ses devoirs ? M. Bordat a prévu l'objection :

« Certes, dit-il, je ne discute pas le principe de cette conception du rôle spécial de la femme. Mais est-il démontré que l'exercice en soit incompatible avec celui d'une profession ? Non pas. Voyez les plus célèbres de nos femmes écrivains ou artistes : beaucoup sont d'excellentes épouses et des mères de famille accomplies. Les peut-on blâmer d'employer les loisirs que la vie au foyer laisse à toute femme du monde à des occupations intellectuelles, intelligentes, plutôt qu'à la fréquentation des salons de thé !

« Trouvera-t-on plus mauvais de les voir se réunir dans un but d'intérêt général, pour un échange d'idées sérieuses, que dans un but d'oisiveté, pour un commerce de futilités ! Allons donc ! L'objection n'est que superficielle. Au fond, le plus sévère des moralistes l'admettra sans faire au « féminisme » la moindre concession, la société n'a rien à perdre au concours social des femmes d'élite ».

La bataille, on le voit, peut être chaude. Les avis sont très partagés. Mais le public paraît avoir accueilli favorablement l'idée.

LA DÉCORATION DE NOS FACULTÉS

Un panneau décoratif, qui obtient en ce moment, un légitime succès à l'Exposition de la Société Nationale des Beaux-Arts, à Paris, est le panneau décoratif destiné à l'hémicycle du palais de nos Facultés des sciences et de médecine et qu'a brossé M. J.-J. Weerts. Ce panneau représente « Un concours d'éloquence à Lyon sous Caligula » selon ce passage de Dussaux : « Après que Caligula eut reçu dans Lyon l'honneur de son troisième consulat, il y fonda toutes sortes de jeux et en particulier cette fameuse académie « Athénisme », qui s'assemblait devant l'autel d'Auguste. C'était là qu'on disputait le prix d'éloquence grecque et latine, en se soumettant à la rigueur des lois que le fondateur avait établies. Une des conditions singulières de ces lois était que les vaincus, non seulement fourniraient à leurs dévotion les prix aux vainqueurs, mais qu'ils seraient contraints d'effacer leurs propres ouvrages avec une éponge dans les uns, avec la langue, dans les autres, sous peine d'être précipités dans le Rhône. »

L'auteur a placé au bas de sa composition les indications historiques et topographiques suivantes : « On conçoit bien qu'un pareil concours peut être donné en spectacle alors que les députés des Gaules se réunissent dans l'amphithéâtre bâti sur l'escarpement du Jardin des Plantes, en face de l'autel de Rome et d'Auguste, pût, dans ces conditions, ému, voir fortement les concurrents. Auzon, qui en fut le témoin, dit que les orateurs de Lyon étaient des champions redoutables et, comme on le voit, on bernait sensiblement les vaincus. Le bras du Rhône, qui réunissait alors ce fleuve et passait par les Terraux, coulait juste au pied de la colline. Au fond, sur la colline de Fourvière, la ville romaine coloniale, un temple de Vesta sur le site même de la basilique. Sur le deuxième plan, l'autel. Tout en bas, les pauvres diables qui n'ont pas réussi, et que l'on pousse vers le bain forcé. »

Ajoutons que la composition de M. J.-J. Weerts offre cette originalité que les initiés peuvent, parmi les Gaulois et les Romains qui figurent dans cette scène, reconnaître M. Augagneur, en casque et cuirasse étincelants et brandissant l'épée d'une légion, MM. Liard, recteur de l'Université de Paris ; Compayré, ancien recteur de l'Université de Lyon ; Mesureur, directeur de l'Assistance publique ; Edouard Herriot, etc., etc.

LA QUESTION DES RICES

M. Jean Finot, dans la Revue, vient de publier une originale thèse sur le « Roman des Races ». Les conclusions qu'il en tire ne sont pas de celles que l'on a coutume de déduire de pareille étude. Nos lecteurs, d'ailleurs, pourront s'en rendre compte par la lecture d'une partie de ses conclusions.

La conquête brutale des peuples a fait son temps. Il faut annexer leurs âmes, mais non point leur commerce. L'espérance qui git au fond d'une conscience est plus forte que les coups de matraque portés à notre corps. Les peuples vivent, tant qu'ils ne veulent pas mourir.

La guerre est devenue un métier de dupes. Elle fait verser beaucoup de sang, crée des malheurs à l'infini et ne fait que des conquêtes temporaires et apparentes.

Vous souvenez-vous de cette jolie boutade de Renan sur Jahvé, divinité cruelle, ayant « l'esprit le plus stupide ». Ce terrible dieu qui se plaisait encore au rite des sacrifices humains, pourtant si antipathique au peuple d'Israël, ressemble un peu à ces souverains à vie courte et à leurs diplomates, aux aspirations encore plus limitées, qui croient aux races, sèment la guerre et poussent aux massacres. Une heure a sonné pourtant pour Jahvé lui-même et il fut remis à tout jamais. L'adoration de ses appétits de sang sauvages fut remplacée par celle d'un être juste et clément, dont le culte se répandit à travers le monde.

Ce ne sont point les armées victorieuses qui forgent et martèlent les destinées. Il n'y a que l'action civilisatrice qui compte. Elle crée, fait grandir et détruit les collectivités. La beauté et la douceur d'une culture s'insinuent dans les forteresses de nos âmes, fermées devant les soldats envahissants. Sur les ruines de la doctrine des races mortes s'édifie celle des peuples vivants. Elle a déjà conquis les droits sacrés et inviolables des nations, de disposer de leur sort, et par cela même sera chère à l'humanité de demain. Et l'émancipation divine des âmes et des esprits, délivrés du message des races, remplacera la brutalité stupide des guerres. On communiçera dans la beauté et la grandeur des pensées. On rivalisera par les attraits et les charmes des civilisations, lorsqu'on aura entré les croyances aux vertus fantaisistes des indices céphaliques, des têtes blondes ou brunes ou la couleur de la peau.

La fausse conception de la race, de même que les conséquences fâcheuses qui en découlent dans les relations entre peuples et continents, aurait dû, depuis longtemps, rejoindre tant d'autres superstitions, dont la place est marquée dans le cimetière moral et intellectuel du passé.

Congrès National Espérantiste

Ainsi que nous l'avons annoncé précédemment, une grande soirée espérantiste sera donnée à l'Hôtel de la Chanson, 4, rue Montesquieu, samedi prochain 22 avril, à 8 heures, à l'occasion du congrès.

Tous les « gesamideanoj » seront heureux d'apprendre que Mme Jansen, la très réputée cantatrice, a bien voulu promettre d'apporter le charme de son talent à cette fête qui, avec le concours de Mlle Marie Monier, professeur si justement appréciée des Lyonnais, comme accompagnatrice, revêt un cachet des plus artistiques.

Au programme, nous relevons les noms d'artistes connus et estimés : Mme Farat et M. Gerbaud, dans la partie en espéranto ; MM. du Marais et Abeyl, dans la partie comique en français ; MM. Nicolas et Norbert, dans la partie musicale.

Outre cette phalange d'artistes, on applaudira le Cercle Molière dans une fine comédie de son répertoire et un chœur de quarante jeunes filles qui, sous la direction de l'auteur, M. de Ménil, interprétera l'Hymne espérantiste « La Espero ».

Parmi les « samideanoj », MM. Doré, de Troyes, et Wornier, de Paris, nous promettent de gais monologues, et plusieurs de nos amis lyonnais, les plus sympathiques, dont nous tirons les noms pour l'instant, se feront applaudir, nous n'en doutons pas, en interprétant « La Angla lingvo son profesoro ».

Un bal clôturera la fête.

Il est rappelé que cette soirée est réservée aux congressistes et que la carte du congrès sera rigoureusement exigée à l'entrée.

On peut adhérer au congrès et se procurer au prix de 2 francs une carte donnant droit d'assister à toutes les réunions et assemblées ainsi qu'à la fête du samedi soir, à l'une des adresses suivantes : Esperanto Office, 36, rue Victor-Hugo ; Esperantista Hejmo, 2, rue Emile-Zola, tous les jours de trois à six heures ; M. Jabouff, délégué de l'U. E. A., 11, grande rue de la Guillotière ; M. Lacour, salon de coiffure, 46, rue du Sergent-Blandan ; M. Drudin, 20, rue de la République (maison C. Soulier), de neuf à onze heures et de deux heures à cinq heures.

A ces mêmes adresses sont reçues les adhésions au banquet qui aura lieu dans les salons de l'hôtel de l'Europe, place Bellecour, dimanche 23 avril, à midi. Prix de la carte, 4 francs.

École spéciale d'Architecture

Concours final 1911

L'Ecole Spéciale d'Architecture (1) donne le programme de composition architecturale qui doit clôturer la série des concours qu'elle a organisés pour l'année 1911. Le sujet imposé consiste en l'élaboration des différents plans d'« Un Institut pratique de haute éducation moderne ».

Dans le « préambule » qui précède l'exposé du concours, on peut lire ces lignes :

« A l'Institut que nous imaginons, les sciences physiques et naturelles, comme les sciences sociales, occuperaient une place de premier ordre. Elles représentent, en effet, des sources précieuses de connaissances efficaces en fait d'observations positives, dont nos humanités sont toujours anxieuses dès qu'elles veulent s'élever à la hauteur d'un travail fécond.

« Astronomie, géologie, biologie, électricité ; exposé des évolutions humaines ; caractères de notre planète, eu égard à la répartition des activités et des civilisations, au XX^e siècle ; bactériologie, hygiène ; salubrité de l'habitation, suivant les différentes latitudes ; économie sociale, commerciale et industrielle ; voilà des initiations qui désormais s'imposent à la rigoureuse intelligence des divers mobiles que les civilisations contemporaines accusent, tout en suscitant des courants bien personnels de méditation. Apprendre devient peu de chose, en s'alliant à une capacité trop restreinte de « cérébration » pour comprendre, au contraire, les esprits ont besoin d'une perspicacité, d'une pénétration infinies et abondantes par les hypothèses et l'idéal qui en découlent, afin d'orienter l'art ou les applications dont nous nous montrons capables ; ces dernières reposent toujours sur une solution essentiellement pratique et personnelle de ce que la science et l'observation mettent à notre portée ».

Les concours sera clos le 14 juillet 1911. Les projets devront être remis collés sur chassis. Toutefois, l'avant-projet devra être adressé à l'Administration par les intéressés, le 20 mai 1911, avant cinq heures.

LES MANIFESTATIONS UNIVERSITAIRES D'ALGER

Alger fut troublé, il y a quelques mois, par de violentes manifestations universitaires. Ainsi qu'il arrive toujours en pareils cas, les motifs de cette effervescence furent plus ou moins dénaturés. Pour mettre définitivement la question au point et la situer sur son véritable terrain, l'Association corporative des Etudiants d'Alger a pris l'initiative de publier dans une plaquette les « griefs » qui ont motivé leur mouvement de protestations.

Depuis quelque temps déjà, et cela à cause des demandes de rendez-vous, nullement prises en considération, de lettres envoyées au recteur et restées sans réponse, les étudiants d'Alger manifestaient quelque impatience. Deux bourses attribuées à des étudiants, sans aucun concours, sans que même les mesures habituelles de publicité en pareil cas eussent été prises, furent la raison dernière de leurs manifestations. Pendant quelques jours, les Facultés d'Alger furent le théâtre de événements que l'on a coutume de voir en pareilles circonstances : envahissement des amphithéâtres, cris, suspension des cours, présence de la police et même — il n'y a hélas ! pas seulement que la lumière qui nous vient de Paris ! — envahissement par celle-ci des locaux de l'Université. Cette dernière mesure indiquait évidemment un manque de sang-froid ; il importait d'être renseigné à ce sujet et M. le ministre de l'instruction publique envoyait à Alger M. Bayet, à l'effet de se documenter. Ce sont ces doléances et ces légitimes revendications que les Etudiants viennent de publier. Cette publication a d'autant plus d'importance et vient d'autant mieux à son heure que le Parlement va s'occuper incessamment de la réorganisation de l'Université d'Alger.

Il faut, en effet, qu'à Alger, aussi bien que dans toutes nos autres Facultés de médecine de province, les étudiants soient mis par leurs maîtres au courant des notions indispensables à leur art. Or, — en octobre 1910 tout au moins — il n'existait à Alger ni chaire de pathologie externe, ni chaire de pathologie interne, ni chaire de médecine opératoire. Que va-t-on créer pour suppléer à ce manque d'enseignement ? Malgré l'avis par trois fois exprimé du conseil de la Faculté de

(1) Siège de l'Ecole, 254, boulevard Raspail (14^e), Paris.

médecine d'Alger, mais sur l'avis et le désir conforme du recteur, le conseil de l'Université...

Les étudiants, en outre, dans leur entrevue avec M. Bayet ont formulé d'autres desiderata. Ils désirent être renseignés sur ce qui se passe dans leurs Facultés.

Telles sont les principales revendications des étudiants d'Alger. Aucune ne nous paraît mieux justifiée. Il semble bien pourtant — en dehors de ces motifs avoués, publics — que tous ces troubles auraient pu être évités s'ils avaient toujours trouvé dans l'autorité supérieure la cordialité, la sympathie auxquelles ils croyaient avoir droit et qui — c'est du moins ce qui ressort de la lecture de leur brochure — leur a toujours fait défaut.

MES NOTES

Richesse et cléricisme. — En Espagne, au début du vingtième siècle, les couvents détiennent le tiers de la richesse nationale, et la main mise sur la propriété minière et industrielle.

Pied et Folie. — Normalement l'homme doit avoir le pied grand et la femme le pied petit. Chez les aliénés, c'est l'inverse.

Fortune et Natalité. — A Paris, pour mille épouses au-dessous de 50 ans, on compte 108 naissances, dans les quartiers pauvres, 72 dans les quartiers aisés, 53 dans les quartiers riches, 34 dans les quartiers très riches.

La reproduction aux plus dignes. — L'éleveur d'animaux observe les règles de sélection sexuelle, l'homme ne les pratique pas pour lui-même, sauf pour d'autres hommes qui lui traite en animaux, c'est-à-dire pour les esclaves.

Tout bon raisonnement offense. STENDHAL. L'égalité c'est le droit pour tous de s'élever au-dessus des autres. Amiral REVELLÈRE.

Liberté de penser, liberté de parler, liberté d'agir, voilà trois libertés qu'il n'est pas plus possible de délimiter que les trois domaines auxquels elles appartiennent.

Pascal RIBOIS.

POUR LA DÉFENSE DU « VIEUX PÉROUGES »

Samedi soir, au Palais du Commerce, sous la présidence de M. Ch. Lutaud, a eu lieu la constitution définitive du Comité de défense du vieux Pérouges.

M. Ch. Lutaud ouvre la séance et en termes éloquentes applaudit à la création de la nouvelle société dont il accepte avec fierté le parrainage. En termes élogieux, il salue celui qui en fut l'initiateur.

A son tour, au nom de la commission d'organisation, M. A. Thibaut adresse ses remerciements à M. Lutaud, à MM. A. Messimy, A. Bérard, J. Godart, H. Gorgeux, aux éminents artistes, MM. A. Schaeffer, J.-M. Rodet, Ch. Popineau, E. Bruchon, de leur bienveillant appui.

Le rapporteur de la commission organisatrice expose le but de la société nouvelle. Elle répond à une nécessité de plus en plus urgente. En l'espace d'une année, dix maisons du vieux Pérouges sont tombées sous le pic du démolisseur.

A l'unanimité, les statuts du comité de défense ont été adoptés par l'assemblée. Relevons dans ces statuts les chiffres des cotisations : Membre adhérent, 5 francs ; membre actif, 10 francs ; membre donateur, 20 francs ; membre bienfaiteur, 50 francs.

Après l'approbation des statuts, il est procédé à la nomination d'une commission exécutive et d'une commission de contrôle, qui dans une prochaine réunion auront à élire leur bureau.

Le premier acte de l'assemblée générale, dès la constitution du comité, a été ensuite de prendre une résolution en faveur du classement du vieux Pérouges dans les monuments historiques.

A ce propos, l'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité par l'assemblée : Ordre du jour : Les adhérents du comité de défense et de conservation du vieux Pérouges, réunis le 15 avril, à

Lyon, en assemblée générale constitutive, protestent contre les démolitions des vieilles maisons et des remparts de Pérouges ;

Après la lecture de la lettre adressée par M. le maire de Pérouges à la commission d'organisation de la réunion, lui expriment leurs vœux de prompt rétablissement, et le félicitent pour l'initiative qu'il s'engage à prendre en faveur de l'obtention du classement de Pérouges dans les monuments historiques, classement devenu de plus en plus urgent et nécessaire ;

Adressent enfin leurs plus vives félicitations à MM. A. Messimy, A. Bérard, Ch. Lutaud, J. Godart, pour leur heureuse intervention en faveur de la conservation du vieux Pérouges.

A l'issue de la réunion, de nombreuses adhésions au comité de défense, ainsi que des souscriptions provisoires à la future société immobilière, ont été recueillies.

« Je suis heureux, a déclaré M. Ch. Lutaud, en levant la séance, que mon dernier acte officiel en quittant la ville de Lyon ait été de présider et de collaborer à l'œuvre éminemment utile et belle qui vient de s'élever et au succès de laquelle j'applaudirai toujours ».

ABOULIQUES ET APRHONQUES

Dans la multiplicité morphologique des mentalités humaines, ces deux vocables désignent d'intéressantes catégories. C'est l'éminent docteur Bérillon qui vient d'attirer l'attention du monde médical sur le sujet. Aboulie (de « a » privatif, et « bouler », je veux), et aprhonie (de « a » privatif, et « phronie », penser), représentent dans leurs formes type deux essences extrêmes. Les uns et les autres appartiennent cependant au grand bailliage qui comprend nerveux, neurasthéniques, névrosés, déséquilibrés, instables, timides, insurgés, irascibles, etc.

Les abouliques ne savent pas vouloir, ils pensent, ils pèsent sans cesse le pour et le contre de toutes questions, dont ils scrutent les faces, les angles, les arêtes, en projection, en perspective, en silhouette, cela jusqu'à épuisement momentané de l'effort psychique possible. Dans les circonstances les plus simples, comme dans les plus impérieuses, ils restent indécis et n'agissent pas volontiers, ou pas du tout... car, dans l'aboulie, il y a aussi des degrés.

Les aprhoniques, au contraire, veulent aisément, beaucoup et à propos de rien ; d'emblée, leur décision est prise sans passer par la réflexion ni la considération du mobile, ou l'appréciation des conséquences. Avec eux, à peine l'image mentale est-elle enregistrée dans le champ de la conscience, que l'action suit... irrésistible ; l'association des idées qui, dans les mentalités normales, fournit des points de comparaison, n'a pas eu le temps de se produire.

Dans la pratique quotidienne, l'aprhonisme est aussi mal loti que l'aboulisme, ils commettent sans cesse des impairs ou restent en panne. Si l'aprhonisme et l'aboulisme en usent avec autrui d'une façon diamétralement opposée, ils sont également aux antipodes l'un de l'autre, à l'égard de l'opinion que chacun d'eux tient de soi-même. Celui-ci, conscient de son insuffisance volontive, qui lui a déjà causé maints ennuis, devient aisément pessimiste et souffre de son mal. Tandis que celui-là n'a aucune idée de son insuffisance de jugement ; aux instants de l'action qui, pour lui, comptent double, il plane dans les hautes régions de l'indépendance et de la spontanéité aveugles.

Les conditions étiologiques de l'aboulie et de l'aprhonisme sont nombreuses. Citons l'épuisement nerveux, la neurasthénie traumatique ou génitale, les excès de tout genre, l'artério-sclérose, la sénilité et son avant-coureur la sénescence, l'alcool, le tabac, les toxines microbiennes, les poisons chimiques ou organiques, les auto-intoxications digestives, ou le surmenage. Aussi l'aboulie est-elle fréquente chez les intellectuels. Mais, d'autre part, les aprhoniques ne se recrutent pas exclusivement parmi les illettrés ; il en est de nature cultivée, d'instruits, de demi-savants, etc. Et il faut plutôt rechercher l'étiologie de la névrose dans la dégénérescence héréditaire, les arrêts d'évolution consécutifs à une maladie grave, le pseudo-sentimentalisme, certaines am-

biances familiales désordonnées, le surmenage scolaire, la préparation outrancière aux examens et aux concours.

Les aprhoniques ne sont donc pas des « arriérés de l'intelligence », non plus des déments, ils ne délirent pas (« de lira », hors du sillon), mais ils sont généreux, en ce sens qu'ils prétendent en imposer — dès qu'ils se sentent dépositaires d'une certaine autorité.

Cependant, lorsque doucement ramenés au fait, par la parole et l'exemple d'un caractère ferme et pondéré, quelques-uns, pour un instant, du moins, seraient capables de penser juste et d'agir à bon escient. Ceux, au contraire, qui sont enchaînés du fier entêtement, si commun chez les aprhoniques, repoussent systématiquement toute considération rétrospective, et s'obstinent, enlisés dans leur paradoxe.

Or, étant donnée l'incertitude des moyens purement psychologiques pour modifier d'une façon durable l'état d'âme de l'aprhonisme ou même de l'aboulisme, il ne reste plus qu'à s'adresser à un traitement en règle. Mais là, le problème devient excessivement ardu, chaque cas en lui-même, et quant à sa modalité particulière, résultant de la convergence... en proportions variables, de diverses forces : nature primordiale du sujet, circonstances occasionnelles, milieu ambiant, etc.

Toutefois et d'une façon générale, on peut conseiller d'abord le retour à la vie simple, sans prétention ni rêves d'avenir ; et autant que faire se pourra, l'excellente pratique des travaux manuels : « Il faut cultiver notre jardin », disait Candide.

Dr J.-M. GRANDJEAN.

LES LIVRES

La Poésie à travers les âges : son rôle dans l'éducation populaire, par J.-M. Lantillon, lauréat de la Société Nationale d'encouragement au bien (édition de la « France littéraire et politique », Paris, 1911).

La nécessité de frapper l'imagination populaire, de former son esprit, d'affiner son bon goût paraît, à l'heure actuelle, préoccuper vivement ceux qui s'intéressent à l'éducation populaire.

Cette nécessité n'a, en effet, pas échappé aux derniers ministres de l'instruction publique qui, chargés d'élaborer les programmes des maîtres même pour l'enseignement primaire ont fait figurer les observations suivantes dans celui qui concerne les examens du brevet supérieur : « La lecture et la lecture des classiques, telle est en effet pour les jeunes gens la meilleure forme de l'éducation littéraire ».

M. Lantillon prouve, à l'aide de références choisies, qu'en effet, même aux époques les plus différentes de l'histoire des peuples, la poésie a toujours fait partie intégrante de la vie historique et de la vie intime d'une nation. Tour à tour, soit chez les Méliques, chez les Arabes, les Grecs, les Romains et en France, depuis les premiers temps de notre histoire nationale jusqu'à nos jours, la poésie : chansons, fables, quatrains, etc., est intervenue à l'occasion de chaque événement.

Il faut donc, puisque l'importance en est si grande, veiller à ce que ces productions poétiques soient dignes des sentiments qu'elles doivent inspirer à l'âme populaire, et des grandes idées qu'elles devront toujours enseigner et propager. M. DANCOURT.

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

Les prochaines réunions de la Société d'Études Historiques et Littéraires auront lieu les vendredis 5 et 12 mai à 8 h. 1/4 du soir, salle Bellecour, rue de la Charité, 4.

Le 5 mai nous aurons le plaisir d'entendre M. Albert Arnavielle, majoral du Félibrige, et M. Armand Praviel, moniteur des Jeux Floraux.

On peut se procurer des cartes au secrétariat de l'œuvre des Cercles, 1, rue du Peyrat, et dans les principales librairies.

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES PETITES A

(Concours de 1911)

Le secrétariat informe les Amicales fédérées que les concours auront lieu aux dates suivantes : Mardi 9 mai (Palais des Arts), à huit heures du soir : Diction, élocution, lecture expressive.

Samedi 13 mai (Palais des Arts), à huit heures du soir : Chant, chansonnette, musique instrumentale.

Lundi 15 mai (salle Philharmonique), à huit heures du soir : Comédie.

Dimanche 28 mai, à deux heures (Palais des Arts) : Rédaction.

D'importantes modifications ayant été apportées cette année au règlement de ces concours, les concurrents sont invités à lire très attentivement le bulletin fédéral qui paraîtra courant de cette semaine.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat fédéral, 7, rue de la Tunisie, les lundis, mercredis et vendredis, de six heures et demie à huit heures du soir. Les inscriptions sont reçues dès maintenant. Elles seront closes dix jours francs avant la date de chaque concours.

M. le professeur agrégé Cl. Regaud et M. Fr. Regaud, avocat à la Cour d'appel, viennent d'être éprouvés cruellement par la perte de leur mère, Mme Vve Regaud, née Décrand, dont les funérailles ont eu lieu hier matin, au milieu d'une très nombreuse assistance. Lyon Universitaire leur adresse l'expression de sa douloureuse sympathie.

Nous avons été douloureusement émus par la nouvelle du décès du docteur Paul Gauthier, ex-interne des hôpitaux de Lyon, qui comptait parmi nous de nombreux amis. En cette douloureuse circonstance, nous adressons à la famille nos bien sincères condoléances.

Mardi dernier ont eu lieu les funérailles de M. Antoine Lumière, officier de la Légion d'honneur, décédé à Paris, à l'âge de 71 ans. C'est sous l'impulsion de M. A. Lumière que sortirent toutes les belles découvertes qui, dans l'histoire de la science photographique, perpétueront leur nom. Une très nombreuse assistance apporta un dernier hommage au disparu qui laisse un souvenir profond. Lyon Universitaire adresse à MM. Auguste, Louis et Edouard Lumière ses condoléances émuës.

BIBLIOGRAPHIE

UN NOUVEAU CONFRÈRE. — On nous annonce la publication d'un nouvel hebdomadaire, Le Lyonnais. Le premier numéro paraîtra dimanche prochain 23 avril.

Le Lyonnais se propose d'étudier les questions locales, de rendre compte de l'activité économique et intellectuelle de la ville, tout en intéressant le lecteur par l'illustration et par des articles écrits avec une verve un peu satirique.

Il publie dans son premier numéro des échos, les « Souvenirs du père Coquillard » en feuilleton, un dessin de Sénard, un article d'Henry Béraud sur les villas du boulevard du Nord, etc...

SEMAINE SPORTIVE

AVIATION. — Après la chute mortelle du lieutenant de vaisseau Dyasson, nous avons à enregistrer un nouveau deuil dans l'aviation militaire. Le capitaine Tarron, chef du laboratoire aéronautique de Chalais-Meudon, était parti d'Orléans le 18, à cinq heures du matin, sur un biplan militaire. A Villacoublay, près de Versailles, il allait atterrir en vol plané quand, pris dans un remous, l'appareil culbuta. L'officier fut projeté en avant et vint s'écraser sur le sol. C'est la quarante-unième victime.

Le raid Nice-La Corse n'a pu encore être effectué. Le marquis de Villeneuve-Trans n'a pu prendre le départ, son appareil n'étant pas au point.

Kimmerling, engagé dans la course Paris-Rome, a manifesté l'intention, en vue de s'entraîner, de faire un voyage Bron-Valence.

Le vent ayant empêché les aviateurs de voler au meeting de Viry, la tenue qu'à grand peine loin des hangars par les gardarmes de service.

Il est décidé que, dans la course Paris-Nice-Rome-Turin, la deuxième escale se fera à Bron. M. Herriot a lancé l'idée d'organiser à cette occasion des fêtes d'aviation.

ATHLÉTISME. — Marseille ayant refusé de jouer à Bordeaux la finale du championnat de football-association, Lyon sera probablement désigné. Le match aura lieu entre le Stade Héliétique de Marseille et le Racing-Club de France.

Dimanche prochain se jouera la finale deuxième série de rugby entre l'Union Sportive de Dôle et l'A. S. de Perpignan. Le match aura lieu à Paris.

Le 30 avril aura lieu à Lyon la finale du championnat de hockey entre Montélimar et le gagnant du match Paris-Union-Club et Beauvais A.C. qui aura lieu le 23 avril.

Dimanche, le Football-Club de Lyon a battu l'Union Sportive Romane par 11 points à 8.

HIPPISME. — Dimanche et lundi, courses très suivies à l'hippodrome de Villeurbanne. Le pari mutuel a fait 132.000 et 124.000 francs.

Du 23 au 30 avril, aura lieu à Lyon le Concours hippique. Les prix s'élèvent à 32.000 fr.

Prix spéciaux pour 3 ans, 3.000 fr. ; 2° Prix des classes pour 4 et 5 ans attelés seuls ou en paire, 4.500 fr. ; Montés, 2.700 fr. ; 3° Prix internationaux pour chevaux à vendre ou chevaux de trait, 2.000 fr. ; 4° Prix pour écoles de dressages, 2.800 fr. ; 5° Sautes d'obstacles pour civils, 2.700 fr. ; 6° Coupe internationale, 7.800 fr. ; 7° Sautes d'obstacles pour militaires, 4.200 francs.

NATATION. — A l'occasion de l'ouverture de la saison nautique, une réunion aura lieu le jeudi 4 mai à la Piscine Lyonnaise. Un crédit de 70 fr. a été voté à cet effet.

Le dimanche 7 mai, à 4 heures de l'après-midi, championnat de sauvetage à la Piscine Lyonnaise.

Le jeudi 8 juin, à 7 heures du soir, championnat de nage libre sur 100 et 250 mètres et de nage sur le dos. Clôture des engagements le 6 juin.

DERNIÈRES NOUVEAUTÉS MÉDICALES ET SCIENTIFIQUES

L. Aubert : Précis d'examen en obstétrique et en gynécologie, 2 fr., net 1,75.

Duhem : Traité d'Électrologie et de Thermodynamique, tome I^{er}, br. 18 fr., net 16 fr.

Rénon Louis : Traitement scientifique pratique de la tuberculose pulmonaire, br. 4 fr., net 3,50.

Pellerin : Denrées alimentaires, préparation, fabrication, conservation, cart., 17 fr. 50, net 15 fr.

Emery E. : Traitement de la syphilis, cart. 4 fr., net 3,50.

Rohn : Nouvelle psychologie animale, broché 2,50, net 2,25.

Feuilleton du Lyon Universitaire

Le Ministère de l'Instruction publique

M. Gabriel Compayré, de l'Institut, ancien recteur de l'Université de Lyon, publie dans la Revue hebdomadaire une étude sur le Ministère de l'Instruction publique. Nous croyons intéressant de la reproduire, car si l'on connaît, d'une façon générale, le fonctionnement et les attributions de cet « important rouage », il est curieux, avec l'auteur, de s'initier aux moindres détails de son fonctionnement. Nos lecteurs universitaires s'en rendront aisément compte.

Dans un pays fortement centralisé comme l'est la France, où l'Etat tout-puissant règle l'ordre et assure l'unité des institutions, le ministre de l'Instruction publique, comme agent du pouvoir exécutif, est appelé à exercer une énorme action administrative. Dans les limites que lui fixent les lois qu'il est chargé d'appliquer, il joue un rôle souverain en matière scolaire. C'est lui qui met tous les ressorts de la machine universitaire. La République française n'est pas, comme l'Union américaine, une confédération dont les quarante-volets Etats peuvent chacun, par leur volonté indépendante, organiser, avec leurs Bords de l'éducation, leur administration scolaire ; et où, par suite, le Bureau national de Washington n'est qu'un simple office de statistique et d'informations, une ombre de ministère. Le ministère français, tout au contraire, est

un organe actif et essentiel du gouvernement du pays.

Par les décrets qu'il propose au président de la République, par les arrêtés qu'il prend lui-même, le ministre nomme, déplace, fait avancer et parfois rétrograder un très grand nombre de fonctionnaires. Il dispose de toutes les distinctions. L'exercice dans certains cas l'action disciplinaire. Il ordonne les dépenses. Il prépare le budget et le défend devant le Parlement. D'un autre côté, par des circulaires, par des instructions, par des règlements, il établit les programmes d'études et les règles de la discipline. Dans l'instruction primaire, il est vrai, ce n'est pas lui qui nomme nos 120.000 instituteurs et institutrices, dont la nomination est laissée aux soins des autorités départementales : préfets et inspecteurs d'académie ; mais c'est lui qui paie : un crédit de près de 200 millions est inscrit au budget pour les traitements du personnel primaire élémentaire (1).

Depuis la loi du 10 juillet 1896 qui a créé ou plutôt ressuscité les Universités françaises, on parle volontiers des Universités autonomes, et, de même, depuis le décret du 31 mai 1902 qui a modifié le régime financier de l'enseignement secondaire, des lycées autonomes. Mais cette autonomie est bien loin d'être complète.

(1) Exactement 181.460.300 francs au budget de 1910 (ch. 101), plus 5.160.850 fr. pour les villes de plus de 150.000 âmes (ch. 103). Les lois de 1889, 1893 ont mis à la charge de ces villes une partie des dépenses scolaires ; elles avaient acquiescé sans protestation. Mais elles réclament aujourd'hui, vu que, l'Etat ayant augmenté les traitements des instituteurs et multiplié les emplois, la dépense s'est considérablement accrue.

Les liens ne sont nullement brisés entre le pouvoir central et les Universités, puisque c'est le ministre qui, sous certaines conditions, choisit leurs professeurs ; puisque ce sont ses représentants directs, les recteurs, qui président les conseils des Universités et dirigent leurs délibérations. Les lycées, eux aussi, dépendent toujours du ministre, puisque c'est lui qui nomme tous les fonctionnaires de l'enseignement secondaire, à part de minimes exceptions (les surveillants d'internat), et que c'est lui encore qui, au point de vue financier, fixe la quotité des subventions qui sont allouées aux lycées sur les fonds de l'Etat.

Depuis qu'il existe, le ministère de l'Instruction publique a toujours été l'arbitre suprême, de qui relèvent les forces enseignantes du pays. Le ministre est le grand maître de l'Université, bien que depuis la loi de 1850, qui a proclamé la liberté de l'enseignement, ce titre ne soit plus officiel. Mais, avec le temps, ces forces enseignantes se sont singulièrement accrues, par l'effet des législations nouvelles, grâce à l'essor d'une démocratie de plus en plus jalouse de répandre l'instruction sous toutes ses formes. Par suite, l'importance du ministère a considérablement grandi ; son action s'est étendue, et le nombre d'affaires qui sont de son ressort a plus que doublé.

Pour mesurer le progrès, il suffirait de comparer l'Almanach de l'Université royale de 1832 ou 1833, tout petit livret in-12, avec les Annuaires actuels, gros volumes in-8°. Plus significative encore est la comparaison des chiffres des budgets : 22 millions en 1855, par exemple, — les dépenses du budget des cultes s'élevaient précisément au même chiffre, — et actuellement près de 300 millions (exactement 282.038.069 francs en 1911).

A d'autres signes se révèle encore l'accroissement d'importance du ministère.

Les ministres de la Restauration, eux-mêmes de Louis-Philippe, s'ils revenaient en ce monde, auraient quelque peine à reconnaître leur calme et silencieux séjour d'autrefois dans cet hôtel ministériel, aujourd'hui plein de mouvement et de vie, et qu'ans sans cesse la foule des visiteurs. C'est sans doute aux jours d'audience du ministre et du directeur ou chef de son cabinet que les antichambres sont encombrées. Mais ce n'est pas seulement vers les audiences du cabinet du ministre que se précipite le flot des solliciteurs. Tous les jours, dans la cour d'honneur, c'est un perpétuel va-et-vient de gens affairés : députés et sénateurs, qui ont mille raisons à demander ; préfets, qui ne se raient-ce que comme présidents des conseils départementaux de l'Instruction publique, ont souvent affaire au ministère ; maires de province, qui viennent s'entretenir de la construction de leurs maisons d'école, des besoins de leurs collèges communaux ; membres des très nombreuses commissions qui siègent au ministère et qui s'y réunissent à jour fixe ; et puis la multitude des fonctionnaires de tout ordre, qui ont un renseignement à prendre, une requête à présenter. Dans cette procession de gens, il n'y a pas que des Parisiens : les provinciaux abondent. On fait aisément aujourd'hui le voyage de Paris. Et puis, les meurs ont changé. Nous ne sommes plus au temps où, moins impatient, plus résigné, les professeurs attendaient chez eux qu'on pensât à eux en haut lieu. Aujourd'hui, plus pressés, ils viennent souvent eux-mêmes soutenir leurs candidatures. On les reconnaît à leur air soucieux, quand ils arrivent, et quand ils s'en vont, à leur mine riante ou attristée, selon la réponse qui leur a été faite. Cohue d'hommes en redingote ou en veston qu'émaille parfois de leurs sémillantes toilettes quelques femmes artis-

tes ; car il ne faut pas oublier que le ministre de l'Instruction publique est en même temps le ministre des Beaux-Arts ; et encore des dames professeurs, que l'on distingue à leur tenue correcte et modeste, bien qu'elles sacrifient elles aussi aux grâces et paraissent avoir un goût marqué pour les grands chapeaux à la mode...

Mais ce n'est pas seulement l'aspect extérieur du ministère qui a changé. C'est tout un monde aussi que le personnel sédentaire des bureaux de l'administration centrale. Les employés du ministère n'étaient qu'une centaine au temps des Villamaïn et des Cousin. Aujourd'hui, ils sont plus de 200 : 236 exactement d'après le décret du 31 août 1908 qui a fixé les cadres et les traitements de ces fonctionnaires : en haut de l'échelle, les directeurs des trois degrés de l'enseignement, et le directeur de la division de la comptabilité, qui fonctionne à la fois pour le ministère de l'Instruction publique et celui des Beaux-Arts (de 18.000 à 20.000 francs de traitement) ; au dessous, 17 chefs de bureau distribués en cinq classes (de 7.000 à 8.000 francs) ; 20 sous-chefs (4 classes de 5.000 à 7.000 francs) ; 71 rédacteurs (7 classes de 2.500 à 5.000 francs) ; 72 expéditionnaires (8 classes de 2.000 à 4.500 francs). Il faut y joindre 52 agents du service intérieur ; un chef surveillant, 7 huissiers, 28 gardiens de bureau, 2 concierges, 1 lingère, 2 gardes-magasins, 11 hommes de service. Et encore 2 économistes de lycée et d'école normale, délégués pour la vérification des budgets et comptes d'administration. Nous nous garderons d'oublier, au milieu de ce personnel masculin, les femmes qu'y a introduites récemment l'art de la machine à écrire : les dix dames dactylographes nommées après concours et qui sont réparties entre les différentes directions.

Il est installé tant bien que mal dans différents corps de logis, qu'il a fallu successivement agrandir ou reconstruire. A l'heure qu'il est, le cinquième bureau de l'enseignement supérieur et le quatrième de l'enseignement secondaire ont dû chercher un campement provisoire dans les bâtiments de la dernière Exposition universelle (avenue Rapp, n° 2), en attendant qu'on ait achevé de rebâtir les locaux qu'ils occupaient sur la rue de Bellechasse, qui menaçaient ruine et où l'on n'entraît qu'en tremblant.

(A suivre.) Gabriel COMPAYRÉ.

Il est décidé que, dans la course Paris-Nice-Rome-Turin, la deuxième escale se fera à Bron. M. Herriot a lancé l'idée d'organiser à cette occasion des fêtes d'aviation.

ATHLÉTISME. — Marseille ayant refusé de jouer à Bordeaux la finale du championnat de football-association, Lyon sera probablement désigné. Le match aura lieu entre le Stade Héliétique de Marseille et le Racing-Club de France.

Dimanche prochain se jouera la finale deuxième série de rugby entre l'Union Sportive de Dôle et l'A. S. de Perpignan. Le match aura lieu à Paris.

Le 30 avril aura lieu à Lyon la finale du championnat de hockey entre Montélimar et le gagnant du match Paris-Union-Club et Beauvais A.C. qui aura lieu le 23 avril.

Dimanche, le Football-Club de Lyon a battu l'Union Sportive Romane par 11 points à 8.

HIPPISME. — Dimanche et lundi, courses très suivies à l'hippodrome de Villeurbanne. Le pari mutuel a fait 132.000 et 124.000 francs.

A côté des remèdes locaux, toute maladie, aiguë ou chronique, quelque soit le sexe ou l'âge du malade, réclame un traitement général qui a pour but de stimuler la résistance vitale.

peut qu'être satisfait. En voyage, les PILULES NEMIOL le remplacent, elles stimulent le système nerveux et régénèrent notre sang.

GARDONS INTACTS NOS MOYENS DE DÉFENSE. — Parmi nos moyens de défense naturels, la peau constitue une barrière qui nous éloigne des atteintes des agents extérieurs et des microbes.

des germes de sa maladie Le Cadum réalise tous ces desiderata, par ses corps gras il forme un rempart à la peau ; par ses antiseptiques, il tue les microbes ; par ses substances chimiques et astringentes, il pousse à la cicatrisation.

LANGUES ETRANGERES MODERN SCHOOL 32, Rue de la République, 32 (à côté des Deux-Passages) TRADUCTIONS

AMEUBLEMENTS COMPLETS Rayons de bureaux, bibliothèques, sièges et tentures HENRI BONJOUR, FABRICANT Cours de la Liberté, 42-44, LYON

DÉSINFECTION PAR LES VAPEURS SECHES DE FORMOCHLOROL C. TURQUIER, 8, quai de l'Hôpital

TAILLEUR CIVIL ET MILITAIRE J. RUETTARD Fils 61, Rue de la République LYON

TABLEAU DES EXAMENS

CONCOURS POUR UNE PLACE DE CHEF DE CLINIQUE INFANTILE Jury : MM. Weill, président ; Collet, Cade, Mouriquand.

THESE Contribution à l'étude de l'oblitération des vaisseaux mésentériques (Infarctus hémorragique de l'intestin).

EPREUVE PRATIQUE DE MEDECINE OPERATOIRE DU TROISIEME EXAMEN DE DOCTORAT. 1re partie Jury : MM. Pollosson (M.), président ; Gayet, Tavernier.

THESE Les syphilides lupoides Jury : MM. Nicolas, président ; Paviot, Gayet, Etienne Martin.

TROISIEME EXAMEN DE DOCTORAT 1re partie (Oral) Jury : MM. Pollosson (A.), président ; Commandeur, Patel.

EXAMEN D'HERBORISTE Jury : MM. Florence, président ; Moreau, Bretain.

LINOLEUMS BOURRELETS DE CALFEUTRAGE PERFECTIONNES LOUIS GIRARD

Restaurant POIRSON Rue Stella, 4, LYON SERVICE à la CARTE et à PRIX FIXE

AUX GALERIES MODERNES - Edmond YESIN 55, Place de la République, LYON ACCESSOIRES POUR CYCLES, AUTOS ET MOTOS

SE MÉDICAMENTER EN MANGEANT Maintenant que la thérapeutique est d'une excessive richesse, maintenant que les corps chimiques, aux formules compliquées, l'envahissent, nous assisterons sans doute à une réaction et nous verrons les médicaments devenir de plus en plus simples et se prescrire sous la forme alimentaire.

THE SPORTSMEN VETEMENTS BONNETERIE G. DENAT & P. CASSAS

chos des Spectacles

A LA GRANDE MAISON LYON, Place de la République, LYON

VIA LE PRINTEMPS

La revue, la grande revue si brillante, si somptueuse avec sa mise en scène, ses décors et ses costumes de féeries, qui est tout à la fois bouffonnerie, opérette et vaudeville, est bien le spectacle qui convient le plus parfaitement au début de ce vingtième siècle, à une génération dont la vie envahit et rapide lui fait rechercher au théâtre une distraction la plus complète et la plus vive possible.

PANAMAS 9^{fr} 90 Importation directe

SOMMAIRE Du numéro du LYON UNIVERSITAIRE du Vendredi 7 avril 1911

- 1. Le Droit aérien (suite et fin), (E. Burle) ; 2. Conseil de l'Université ; 3. Nos hôpitaux ; 4. Les Assistants français et les Ecoles secondaires en Prusse ; 5. Revue des cours publics ; 6. Université de Dijon ; 7. Chez les Etudiants en pharmacie ; 8. Un défenseur de l'Ecole laïque sous le second Empire (suite et fin) (F. Dutacq) ; 9. Mes Notes (Pascal Ribois) ; 10. Salon 1911 (suite et fin) (Jean Stizza) ; 11. Les livres ; 12. Concert de musique ancienne ; 13. Congrès des Employés des Universités ; 14. Bibliothèque italienne ; 15. Semaine sportive ; 16. Bibliographie ; 17. Feuilleton du Lyon Universitaire : Les Ecoles modernes selon la Pédagogie anglaise (M. Billion) ;

Photographie d'Art et d'Industrie de MÉDECINE et de CHIRURGIE CH. VOLATIER Successeur de J. GARCIN

AU CHEVAL BLANC Spécialité de Linoléum pur liège et Inoustré, Tapis, Moquette, Toile aldré Grand choix de dessins nouveaux et des premières marques BÉRARD

CYCLES "LAPIERRE" Touriste - Route - Piste ACCESSOIRES au PRIX du GROS L. LAPIERRE-GERMAIN

CHOCOLAT MENIER CACAO - MENIER

PARIS-LONDRES MAX ENGLISH TAILOR 7, Rue Président-Carnot RÉDUCTION AUX MEMBRES DE L'UNIVERSITÉ

NOUVEAUTÉS SCIENTIFIQUES ET LITTÉRAIRES Nouvelle Pratique Médico-Chirurgicale illustrée, publiée par Brissaud, Pinard et Reclus, t. I et II, reliés 40 fr., net 36.

Weston, Manuel d'analyse organique, 3 fr., net 2 fr. 75. Monneret, Yves Alex. de Marbeuf, 10 fr., net 9 fr.

G^D BAZAR DE L'HOTEL-DE-VILLE Place des Terreaux LYON R. d'Algérie, r. Constantine PRIX FIXE Maison de confiance vendant le meilleur marché

SPECIALITE de CHAUSSURES Pour Pieds difformes, Bots, etc. ORTHOPÉDIE PAILLASSON

GONET Location de Pianos et d'Instruments Cordes FLUTES et CLARINETTES

EUMICTINE INDICATIONS : Blennorrhagie, Cystites, Néphrites, Pyéloses, Pyélories, Bactériurie, Phosphaturie, Ammonurie

Eaux MINÉRALES NATURELLES Anc. Mais. CHASTAGNER, J. CACHAT, B. SALLVARD DESSAUX & TRUCHON S^{rs}

INSTALLATION de LUMIÈRES et TÉLÉPHONES MAISON A. DALLOZ

CHAUSSURES CHAPERON Supérieures aux Meilleures 17, Rue Châteauneuf (côté Rhône) LYON

MAISON BOULADE J. GAMBES LYON, 8, Place des Jacobins

A. Casimir FRARIN 4, Rue de la République, LYON CHAPPELLIER

INSTITUT DE BEAUTÉ MESDAMES BAUBIL 75, Rue de la République, LYON

PETIT PARIS LINGERIE, BLANC, BONNETERIE Réduction aux Membres de l'Université

INSTALLATIONS SANITAIRES J^r ARDIN 3, Place St-Nizier LYON

CHEMISES, FAUX-COLS et MANCHETTES EN TOUS GENRES AU MERISIER

INSTRUMENTS DE CHIRURGIE MOBILIER ASEPTIQUE Installation de cliniques et Hôpitaux. - Electricité médicale Maison LAFAY & SOUEL

BIBLIOTHÈQUES LIVRES Achat permanent au comptant N'ACHETEZ rien sans voir nos OCCASIONS Xavier COURBON LYON, 16, rue Gentil (Près Le Lyédo)

A L'OMBRELLE MODERNE Maison de 1^{er} ordre fondée en 1890 G. FREYDURE, Cours Lafayette, 13, LYON

OFFICE UNIVERSEL Renseignements de toute nature. Enquêtes sérieuses et précises. Recherches, Surveillances, conciliantes, solvabilité de la clientèle. Tous les affaires loyales LYON

CAOUTCHOUC GUTTA, FIBRE, AMIANTE DANS TOUTES LEURS APPLICATIONS T. GONTARD 16 et 20, rue Victor-Hugo, LYON

INJECTIONS INDOLORES. — Parmi toutes les méthodes employées dans le traitement de la syphilis, celle des injections intra-musculaires profondes a conquis la première place à cause de son efficacité certaine, et de son dosage rigoureux de la qualité de mercure absorbé. Le seul reproche à faire à ce traitement est la douleur qu'il provoque, surtout chez les nerveux.

Pour laisser aux malades le secours d'un traitement aussi actif, les Laboratoires Dalin préparent des ampoules de bi-iodure de mercure indolore. Cette absence de douleurs dans les injections avec les Ampoules Dalin explique leur succès autant auprès des docteurs qu'auprès des malades.

Les Laboratoires DALIN, 1, rue de la Martinière ; 3, place St-Vincent, à Lyon, préparent les AMPOULES DALIN BI-IOUDURE de Hg. INDOLORES et consentent les prix médicaux aux étudiants.

Bien formuler : BI-IOUDURE INDOLORE DALIN. D^r R. T.

VIVRE, SOUFFRIR

N'est-ce pas doter l'humanité du plus grand des bienfaits que de supprimer la douleur nuisible, dangereuse, annihilant la volonté, la joie de vivre ? La reconquête du malheureux malade enfin soulagé est extrême et nous croyons bon de citer un médicament qui doit être placé en tête, au rang des meilleurs : LES CACHETS RONZIERE. Les observations des médecins ont prouvé la certitude de leur effet thérapeutique, leur rapidité et leur durée. Les CACHETS RONZIERE composition formée par une association chimique des plus heureuses, sont dépourvus de toute toxicité. Leurs indications sont les névralgies sous toutes leurs formes ; les migraines, douleurs rhumatismales et sciatiques, les douleurs gripales ou des maladies aiguës et de la ménopausse.

CACHETS RONZIERE, 0 fr. 20 le cachet ; 2 fr. la boîte de 12. Toutes les pharmacies et en gros GRANDE PHARMACIE UNIVERSELLE, rue de la Bourse, 51, LYON. VII. D^r R. T.

mistes, dans leurs scènes inénarrables qui font rire aux larmes tous les spectateurs ; la charmante et habile écuyère Mlle de Kerzy, dans ses exercices de haute école ; les extraordinaires acrobates Parini, dans leurs tours de force surprenants ; le professeur Kawkins et ses chiens savants ; les Sisters-Meers, dans leurs délicieuses fantaisies équestres ; Konsul-Joseph, le fameux singe-gentleman, lequel se tient à table, boit, mange, fume et va à bicyclette comme le plus parfait homme du monde ; l'Auguste Ollier, et toute une pléiade de clowns désoyants, etc., etc.

Une fois de plus le succès justifie la réputation indéfectible de Rancy. C'est que le cirque Rancy est par excellence le spectacle de famille ; il convient à tous, car des tout petits aux plus grands, tous y prennent plaisir. Par le nombre de ses artistes incomparables, par ses attractions hors de pair et son organisation admirable, le cirque Rancy demeure le cirque grandiose, le cirque idéal. Les Lyonnais le savent bien et ils viendront en foule applaudir le prodigieux spectacle que N. Rancy continuera de leur offrir tous les jours, en matinée et en soirée, jusqu'au 28 avril.

SCALA-BIOGRAPH. — Le changement de programme tous les lundis au théâtre de la Scala-Biograph, ainsi que tous les spectateurs habitués s'en rendent compte, est d'une importance capitale ; la direction ne se contente pas de remplacer quatre ou cinq scènes seulement, c'est-à-dire cinq ou six cents mètres de films, mais bien toutes les scènes, soit vingt ou vingt-deux formant le joli total de deux mille six cents à deux mille huit cents mètres, presque trois kilomètres comme longueur de films présentés à chaque représentation en matinée, à 2 heures et demie ou en soirée, à 8 heures et demie. Ces scènes sont presque toutes inédites avec privilège de priorité. C'est pourquoi elles sont présentées au théâtre de la Scala avec une avance de huit jours, ou bien elles sont la propriété du directeur, M. Nerson. Dans le programme joué hier figuraient des vues de Lyon. Enfin, la Scala donne un programme quatre fois plus important que tous les autres spectacles du même genre et ses prix d'entrée sont plus de moitié moins élevés. Ainsi donc, lorsque nous disions que le théâtre de la Scala-Biograph donnait le programme le plus important, le plus complet, le plus inédit et que ses prix d'entrée faisaient de son spectacle le meilleur marché de tous, Programme du lundi 24 avril au 1^{er} mai : Le Secret du Moulin ; Idylle florentine ; Lull ; Bébé prestidigitateur ; la

Mimi, ce qui signifie que, douée d'une très jolie voix de chanteuse légère, la et comédienne tour à tour mutine ou sentimentale, Marguerite d'Hydra justifie les acclamations qui lui sont prodiguées chaque soir. « La Princesse Mimi » est donc encore un gros succès que tout Lyon voudra voir avant la clôture de la saison 1910-1911, à l'Horloge. Dimanche, 23, grande matinée et jeudi 27, dernière matinée à prix réduits.

OLYMPIA MUSIC-HALL. — Dans le courant du mois prochain aura lieu la réouverture de notre vaste et luxueux music-hall estival de la rue Duquesne où, au cours de la belle saison défileront des troupes incomparables et de sensationnels numéros.

PREMIERE DE N. RANCY

Le célèbre manager nous offrait hier sa première représentation au milieu d'un cirque archicomble. Arrivé seulement de la veille avec son formidable matériel, Rancy avait pu édifier en moins d'une journée un établissement non pas seulement confortable mais encore somptueux. L'accueil que les Lyonnais firent à leur sympathique compatriote fut plus qu'un succès, ce fut un réel triomphe pour Rancy. Dire les numéros sensationnels de ce fastueux spectacle, c'est les énoncer tous, car tous sont extraordinaires, tous se surpassent. Citons entre autres : les Ursol, sauteurs arabes qu'on croirait en caoutchouc à voir leurs bonds réellement fantastiques ; les Albins, cyclistes dont l'audace autant que l'adresse étonnent les plus blasés ; la mignonne troupe de nains artistes les Tschuschke, qui tour à tour écuyers, musiciens, acrobates, clowns, nous émerveillent par leur charmant talent ; les Léonards, parodistes-pantom-

Nuit de noces de l'apothicaire ; la Dactylographe ; Robinet aviateur ; Visite à travers Lyon ; Balayuse municipale ; Chanteur à la mode ; la Pointe du Foulquet ; le Journal, etc.

PNEUS DE VELOS

Vente en détail aux prix de gros

- SERIE RECLAME
Articles se vendant au détail 7 fr.
L'enveloppe, 2 toiles..... 3.75
La chambre à air..... 3.75
SERIE SUPERIEURE
Articles se vendant au détail 9 fr.
L'enveloppe, 3 toiles..... 5 fr.
La chambre à air supérieure..... 5 fr.
SERIE GARANTIE UN AN
Articles se vendant au détail 12 fr.
L'enveloppe, des 1^{res} marques..... 7 fr.
La chambre à air, des 1^{res} marques. 7 fr.
SERIE EXTRA GARANTIE UN AN
Articles se vendant au détail 14 et 18 fr.
L'enveloppe des premières marques, cycles ou tendems..... 9 fr.

NOUS GARANTISSONS que tous nos articles, enveloppes et chambres à air sont neufs, marques sans défauts et des meilleurs marques connus.

NOUS VENDONS A PRIX DE GROS, c'est-à-dire avec 40 à 50 % sur les tarifs de vente.

SOCIETE COMMERCIALE DU CAOUTCHOU, Lyon, 9, rue Pierre-Corneille. Téléphone, 39-11.

Maisons à Paris, Bordeaux, Levallois Envois contre remboursement franco à partir de 25 francs

Les Magasins sont ouverts : la semaine, de 6 h. 1/2 à midi, et de 1 h. à 7 h. 1/2. Le dimanche, de 7 heures à midi.

SAUVEZ VOS CHEVEUX AVEC LE MERVEILLEUX PETROLE HAHN
REGENERATEUR ANTISEPTIQUE
EN VENTE PARTOUT. PHARMACIENS, PARFUMEURS
GROS: F. VIBERT CHIMISTE AV. BERTHOLET LYON

GUERIR SANS MEDICAMENTER.

Peu de médicaments, une hygiène bien appropriée à la maladie et un régime alimentaire spécial, voilà en résumé les conclusions de la thérapeutique moderne. On a reconnu bien vite que beaucoup de médicaments donnés sous forme de composés chimiques sont peu assimilables et même toxiques. Aussi la zomothérapie a-t-elle beaucoup d'adeptes parce que non seulement elle permet d'absorber sous un faible volume des extraits de sucs musculaires très nutritifs, mais encore parce que ce suc renferme le glycogène, les phosphates, le fer, les sels, véritables médicaments très assimilables, puis-que sous forme organique. Un des meilleurs agents de cette zomothérapie, l'HIPPOMARINE ROY, joint à ces avantages celui d'être un suc tiré des muscles des chevaux, donc ne donnant aucune crainte de tuberculose ou de parasitisme, un suc agréable au goût par sa forme sirupeuse, supportable par les estomacs ou les intestins les plus délicats. Les médecins les plus distingués, entre autres MM. Rist, Bonifay, Verdier, Antyl, Lamoutte, Sigeac, etc., ont publié sa bienfaisante action dans la tuberculose, les maladies chroniques des pommons, de l'intestin, du foie, des reins, chez les convalescents et chez les affaiblis. Voilà des preuves et non des affirmations ! On donne l'HIPPOMARINE ROY à la dose de 3 à 6 cuillerées par 24 heures pour les adultes, moitié pour les enfants. — En gros, chez MM. Givaudan et Lavrotte, 8, quai des Etroits, Lyon, et dans toutes pharmacies.

ECHOS DES SPECTACLES (suite)

elle doit mériter de prendre place parmi les plus brillantes. Le 25 avril, Tout Lyon sera au Casino-Kursaal.

THEATRE DE L'HORLOGE.

Rien de plus charmant, rien de plus poétique, tout en étant de bonne gaieté, que le spectacle actuel de notre coquet théâtre du cours Lafayette, car pour terminer la saison 1910-1911, la direction s'est mise en frais afin de donner une véritable opérette, non pas de ces ouvrages ressassés dont les refrains sont entendus chaque jour, mais une œuvre moderne et attrayante à tous les points de vue, car il est indiscutable que la « Princesse Mimi », est une joyeuse opérette à grand spectacle, dont les trois actes sont aussi captivants les uns que les autres, par une spirituelle et amusante intrigue qui s'enchaîne d'un bout à l'autre de l'ouvrage, et par une délicieuse musique qui charme et qui enchante. Au point de vue mise en scène, rien ne fut négligé ; les décors sont nouveaux et bien appropriés aux situations ; mais pour les costumes, c'est un éblouissement en admirant ces merveilleuses bayadères, ces très originales robes-culottes ; ces suggestives robes-ouvertes ; il n'est pas jusqu'à des serveuses de champagne coquettement habillées, ainsi que des miss Helyett très gracieuses. Et quelle interprétation plus que parfaite avec le bon chanteur Gilles, vedette de la Scala de Paris qui incarne superbement ce rôle de prince de Kirmanie ; aussi, les braves ne sont-ils pas ménagés à cet excellent comédien doublé d'un agréable tenorino ; succès partagé par la talentueuse divette Marguerite d'Hydra, jouant naturellement cette Princesse

J^e DESHERTAUD PHOTOGRAPHE
31, 35, Rue Victor-Hugo LYON
Fournitures générales
Travaux, Développement, Tirage, Agrandissement
Conditions spéciales à MM. les Professeurs et Etudiants

MAISON DE FAMILLE Confortablement installée
CHAMBRES ET PENSION SOIGNEES
Pension à partir de 90 fr., au cachet 1.50
1, Quai Gailleton, LYON
Angle de la rue de la Barre

Bandages, Ceintures et Bas à Varices, Orthopédie, Prothèse
M. LACOMBE
LYON, 23, Rue Auguste-Comte, 23, LYON
Médaille de Collaborateur à l'Exposition de Lyon 1904

Teinture, apprêt et dégraissage PERFECTIONNES
Pour hommes, dames et enfants
Maison REGNEUX-ARNAUDON
BELLE, Successeur
34, Rue Franklin, 34 LYON

Restaurant de la Place Gailleton
41, Rue Saint-Hélène
Près le pont des Facultés

J. BILLARD
PENSION DE FAMILLE
Depuis 70 francs par mois

PETITES DOUCHES LYONNAISES

Bains par Aspiration 0.30
4 ÉTABLISSEMENTS A LYON
48, rue de la République. | 278, avenue de Saxe.
7, grande rue de Cuire.

MAISON de CONVALESCENCE et de SANTÉ
Villa des Roses
62, Route de Fraichetville
Saint-Irène, LYON
Téléphone N° 41-80
Grands Parc avec Pavillons d'isolement pour le traitement des Maladies Nerveuses et de la Neurasthénie.

FARINES POUR RÉGIMES Diabète, dyspepsie, entérites, etc.
PAINS ET PÂTES AU GLUTEN
Légumes secs toujours renouvelés
H. LENOIR
12, Place de la Miséricorde, LYON

ANIODOL
LE PLUS PUISSANT Antiseptique Désodorisant
Sans Mercure, ni Cuivre - Ne tache pas - Ni Toxique, ni Caustique.
OBSTÉTRIQUE - CHIRURGIE - MALADIES INFECTIEUSES
SOLUTION COMMERCIALE au 1/1000. (Une grande cuillerée dans 1 litre d'eau pour usage courant.)
PUISSANCES (établies par M^r FOUARD, Ch^o à l'INSTITUT PASTEUR)
BACTÉRICIDE 23.40 sur le Bacille typhique
ANTISEPTIQUE 52.85
Celles du Phénol étant : 1.85 et du Sublimé : 20.
SAVON BACTÉRICIDE A L'ANIODOL 20/0
POUDRE D'ANIODOL INSOLUBLE remplace l'IODOFORME
Echant^{ons} S^{er} de l'ANIODOL 32, Rue des Mathurins, PARIS. - SE MÉFIER des CONTREFAÇONS.

Hors Concours DEMANDEZ SUC SIMON PARTOUT LE
PARIS 1900 LONDRES 1908

"OMEGA"
20 fr. comptant, 10 par mois
Marius LECOMTE Fils
15, Quai de Retz, LYON

ANTISEPTIQUES LAROCLETTE
VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
COTONS HYDROPHILES
Crêpes Larochette
Catguts, soies, produits stérilisés
Représentant : M. BOSSOT, 24, r. Lanterne, LYON

PRESSE A. PETIT
100 gr. Viande Crue
DE BŒUF, DE MOUTON, DE CHEVAL
DONNENT A FROID
50 gr. Suc Frais
Avec la
38, Boulevard des Brotteaux, LYON

Orthopédie, Bandages APPAREILS ORTHOPÉDIQUES EN TOUS GENRES
Anc. Mait^{re} ACHARD-MILHET
E. DOUISSET, S^r
95, Rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON
BANDAGE PNEUMATIQUE
BREVETÉ S. G. D. G.
Bas pour varices, Spécialité de ceintures sur mesures

L. LANDROZ OPTIQUE EN TOUS GENRES LYON
de pince-nez sans monture et de verres à double-foyer
Tous nos verres, soit applications ou combinés, sont livrés instantanément et d'après l'ordonnement papillaire.

TEINTURE et DÉGRAISSAGE
Travail soigné, Prix modérés
GLAÇAGE AMÉRICAIN DE FAUX-COLS et MANCHETTES
Dauil en 24 heures
MAISON AYBRAM
6, Avenue Berthelot, LYON
(Près le Pont du Midi)
ON LIVRE A DOMICILE

AMEUBLEMENTS DE TOUS STYLES
Location, Réparation, Installation
Maison V^o ROBIN & ses Fils
FONDÉE EN 1855
Atelier et Magasin : 38, Quai Gailleton, LYON
(Ancien Quai de la Charité)

GRAND ENTREPOT LYONNAIS DE
HOUILLES, COKES ET AGLOMÉRÉS
Spécialité d'Anthracites Anglais, Belge, et Bois de chauffage
P. HONTA
19, RUE DE LA CHARITÉ
Entrepôt et Magasin : 1 et 3, Rue de Fleurbaud
Prix spéciaux pour membres des Universités, Officiers, Etudiants

Voulez-vous être bien habillés et pas cher ? Allez Au Tailleur Moderne
55, Cours de la Liberté et Rue de l'Épée, 1
VOIR LES ETALAGES — EXPOSITION DES NOUVEAUTES DE LA SAISON
Une réfection de 5/0 sera consentie à tout acheteur porteur de sa carte d'étudiant ou d'un n^o de Lyon Universitaire

AÉRO-ASPIRATEUR A. LONGHI
BREVETÉ S. G. D. G.
2, Grande-Rue de la Croix-Roussé
Appareil le plus simple et le moins coûteux (22 fr.) pour la ventilation des chambres et l'aspiration des poussières.
Adopté par les Ministères de la Guerre, de la Marine, la Ville de Lyon, les Hôpitaux, et approuvé par la Faculté de Médecine.
Depuis 2 ans, plus de 3.000 installations.

ABONNÉS - SOUSCRIPTEURS recommandés par le Lyon-Universitaire
P. MORAUD, 19-28, rue du Plat, Librairie, Papeterie, Imprimerie.
PAUL BIONDETTI, Bandagiste-Herniaire, Mécanicien-Orthopédiste, 71, rue de la République, Lyon.
Mme RAMBAUD-COLLET, pension de famille, rue Vendôme. 109-111-113, près cours Morand. Prix modéré.

UN PROGRÈS REEL
Le savoir, l'intelligence et l'activité peuvent se transformer en capital, par l'assurance sur la vie ; aussi cette forme merveilleuse d'Épargne se propage-t-elle très rapidement de nos jours.
Ce qui importe, c'est de rechercher la Compagnie qui offre le maximum d'avantages, puisque la nouvelle loi de contrôle les met toutes sur le même rang au point de vue de la sécurité.
LA MONDIALE, administrée par les Notabilités Financières et Industrielles du Nord, donne l'assurance au meilleur marché (tarif minimum imposé par le Ministère du Travail) et répartit en outre à ses assurés la totalité de ses bénéfices (11 % de la prime depuis sa fondation).
Elle donne, en outre, la police la plus claire et la plus libérale.
Pour tous renseignements, écrivez ou s'adresser :
A. M. H. DE LA GRANDVILLE, directeur, 70, rue de l'Hôtel-de-Ville, Lyon.

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR LABORATOIRES
Qualité de 1^{re} ordre
GUILLERMARD
34, rue Sainte-Hélène, LYON
FOURNISSEURS DES FACULTÉS ET DES HÔPITAUX
EXÉCUTEUR SUR DESSINS ET CROQUIS

GUITINE-BLANCHET
Hypotenseur végétal aux principes actifs de YVESSEN ALDEN
MÉDICAMENT NOUVEAU de l'HYPERTENSION
qui remplace les iodures dans l'artériosclérose, les athéromes, la goutte, la néphro-sclérose, l'écclampsie, les troubles du stasisme, les accidents de la ménopausse, les épilepsies de la puberté, le glaucome et surtout les hémoptyses des tuberculoses et les bronchites.
PILULES dosées à 0.05, 0.15, 0.30 par jour entre les repas.
Pharmacie BLANCHET, 4, rue des Cordeliers, LYON

ÉCOLE DE Culture Physique
19, Place Bellecour, LYON
Méthode scientifique du Professeur Aug. CLAUDE
SANTÉ - FORCE et BEAUTÉ PLASTIQUE
Aggravation de tous les points de la culture physique et de la taille
DIMINUTION DE L'OBÉSITÉ
Leçons d'anatomie et de physiologie pratiques

AU CHINOIS
11, Rue Centrale, LYON
(Entre la rue Dubois et l'église St-Nizier)
Fabrique de PAPIERS PEINTS Imitation vitraux
Spécialités d'articles lavables pour clinique, hôpitaux, chambres de malades, etc.
Papiers sanitaires lavables, Tekko (imitation soierie), Salubra (toiles peintes), Solides à la désinfection et à la lumière. — Sur demande envoi de collections.

GRANDS BAINS DES TERREAUX
5, rue Sainte-Marie-des-Terreaux
(Près la rue d'Algérie)
LYON
Établissement de 1^{er} ordre. Traitements et Bains médicaux, Frictions et Massages, Bains de Vapeur, Hydrothérapie complète.
Charles TRUCCHI, Propriétaire

Maison spéciale pour le transport des Malades et des Blessés
A TOUTES DISTANCES
Par Voiture-Ambulance Automobile
Chauffée à la Vapeur et du dernier perfectionnement
Voitures-Ambulance à chevaux
à Rodes Pneumatiques des plus confortables
Jean MOUTIN
LYON, 6, quai Gailleton (Près la place de la Charité)
Téléphone 28-70

Le propriétaire-gérant : PAUL MALOT
Imp^r WALTENER et Cie, 3, rue Stella, Lyon.

COFFRES-FORTS BAUCHE
LYON
Rue Président-Carnot, 7

Etablissements Typographiques WALTENER & C^{ie}
LYON PARIS
3, Rue Stella, 3 | Place du Carre, 2
Tél. 16-39 | Tél. 138-36
IMPRESSIONS COMMERCIALES ADMINISTRATIVES ET DE LUXE
Actions - Obligations - Titres divers CHEQUES
Imprimés en noir ou couleurs avec fonds de relief
STATUTS, NOTICES, RAPPORTS
Livrés en quelques heures
Albums, Catalogues
PRIX-COURANTS
Affiches de tous genres
RAPIDITÉ D'EXÉCUTION DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

Imprimerie WALTENER & C^{ie} 3, Rue Stella, 3 LYON
THÈSES DE DROIT et de MÉDECINE
SUPPRESSION des POMPES DE TOUS SYSTÈMES et Couverture des Puits ouverts PAR LE DESSUS de PUIITS de SÉCURITÉ ou ÉLEVATEUR D'EAU à toutes profondeurs
Les Docteurs conseillent, pour éviter les dangers de l'eau saumâtre, d'employer le Dessus de Puits de Sécurité qui sert à tirer l'eau à toutes profondeurs et empêche tous les accidents. Ne craint nullement la gelée pour la pose ni pour le fonctionnement, exige un très bref délai, hors concours dans les Expositions, se place sans frais, et assure des réparations sur tous les puits, mines, fontaines, ordinaires, artésiens, anciens et nouveaux et à n'importe quel diamètre.
Prix 150 fr.
 Paiement après satisfaction.
Des plus en usage à l'étranger et repris sans aucune modification s'il ne convenait pas.
Envoi franco du catalogue ainsi que du duplicata du Journal Officiel concernant la loi sur les eaux potables voté et promulgué le 19 février 1902 et mise en vigueur le 19 février 1903.
S'adresser à MM. L. JONET & C^{ie} à RAISMES (Nord)
Membre de la Société d'Hygiène de France.
Fournisseurs de la Compagnie des chemins de fer du Nord, des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée, et d'autres grandes Compagnies ainsi que d'un grand nombre de Communes.
Membre du Jury, Hors concours Ville de Paris, Exposition de 1900.
Fonctionnant à plus de 100 mètres. — NOMBREUSES RÉFÉRENCES
ON DEMANDE DES REPRÉSENTANTS